



CAP

Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve EP3

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Calculatrice <i>(L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.)</i>	1
EPI (Blouse ou bleu de travail, chaussures de sécurité, casque antibruit, gants, etc...)	
Crayon de menuisier	1
Critérium 0,5mm ou crayon 2H	1
Gomme	1
Double mètre à ruban	1
Réglet de 50cm	1
Équerre de menuisier	1
Rabot	1
Trusquin	1
Mèches à bois Ø2, Ø4 et Ø8	1 + 1 + 1
Fraisoir pour vis tête fraisée	1
Compas	1
Embouts de vissage PZ 1 et PZ 2	1 + 1
Porte embout pour visseuse	1
Chasse-pointe Ø 3mm maxi	1
Marteau	1
Maillet	1
Cale à poncer	1

Rallonge électrique + une prise multiple	1 + 1
Chiffon	2
Ciseau à bois large supérieur ou égal à 20mm	1
Niveau	1

1- Excepté les outils figurant sur cette liste, aucun autre matériel n'est autorisé pour l'épreuve.

2- Le candidat peut se voir refuser l'accès à l'atelier en cas de manquement aux règles d'hygiène et de sécurité (tenue complète et propre exigée).

3- Équipements tolérés :

- Vous êtes autorisé à apporter :
 - Matériel électroportatif et batteries en conformité
 - (Câble électrique en parfait état).